

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME « CLUBS GALAXIE U7 » 2021

Rappel des objectifs du programme « Clubs Galaxie U7 » 2021

- Former les enfants pour qu'ils soient prêts à jouer en compétition sur format orange ou vert à partir de 7-8 ans;
- Amener les meilleurs éléments à entrer dans le programme départemental de formation.

Modalités de mise en œuvre

- Proposer aux enfants de 3 à 7 ans des groupes dans les mêmes créneaux horaires facilitant une organisation en atelier et par niveaux, favorisant un grand nombre de frappes.**
- Organiser des séances ludiques de repérage afin d'identifier les qualités sous-jacentes des enfants sur le plan du développement moteur et du savoir-faire technique et tactique**
- Regrouper rapidement les jeunes repérés** dans des petits groupes, 4 enfants maximum par enseignant (2 ou 3 recommandés), pour favoriser **un apprentissage visant l'acquisition des fondamentaux technico-tactiques** en accordant **une forte priorité au service** ainsi que **le développement des qualités de mobilité, de perception et de réaction.**
- Construire une relation de confiance avec les parents** en les impliquant dans l'activité de leur enfant (jeu libre, co-construction du projet éducatif et sportif) et au-delà dans les activités du club (aide à l'encadrement des journées jeu & matches, des plateaux, des séances d'enseignement...)
- Organiser des temps de jeu complémentaires afin d'augmenter le volume de jeu des enfants et ainsi de leur permettre des progrès rapides.** Différentes formes de pratiques sont proposées dans un planning annuel :
 - Séances encadrées : collectives et/ou individuelles
 - Jeu libre, notamment en famille et/ou au mur ;
 - Jeu en opposition simple et double (Jeux & Matches, rencontres amicales par équipe, plateaux...);
 - Animations avec les parents ;
 - Autres pratiques sportives

6. Préconisations hebdomadaires et repères à titre indicatif

* La qualité de travail est prioritaire sur la quantité, cette dernière doit être modulée en fonction de l'enfant et de la programmation

* Le tennis comprend 2 ou 3 entraînements collectifs ou individuels hebdomadaires et la pratique du jeu libre en famille, avec les copains et au mur

* Les APC (activités physiques complémentaires) comprennent les activités physiques en famille, à l'école et la pratique d'un autre sport

* Les stages sont proposés en club ou en comité sur une durée de 3 à 5 jours maximum, à raison de 1h30 à 4h par jour selon l'âge et les capacités des enfants

AGE	TENNIS* (encadré et pratique libre) & DEVT MOTEUR	APC*	STAGES VACANCES SCOLAIRES*	REPERES Les enfants participent régulièrement aux rassemblements ou plateaux pédagogiques
5	3 à 6 h	3 à 5 h	6 à 8 semaines dont 3 l'été	o Disputer 6 à 8 plateaux rouges
6	4 à 7 h	4 à 6 h	6 à 8 semaines dont 3 l'été	o Disputer 20 à 30 matchs* par an sur terrains rouge et orange
7	5 à 8 h	4 à 6 h	6 à 8 semaines dont 3 l'été	o Disputer 30 à 40 matchs* par an sur terrains orange et vert

7. **Les enfants** sélectionnés **participent aux rassemblements ou plateaux pédagogiques** organisés par l'Equipe Technique Régionale et par les clubs du secteur.
8. Critères régionaux libres, à l'appréciation de la ligue.